

LE CABINET

0757-1
N°...../MSHP/CAB/SERV.ONG

Abidjan, le

08 FEV 2016

NOTE D'INFORMATION AUX ONG NATIONALES DE SANTE


Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique porte à la connaissance des **ONG Nationales de santé agréées**, l'ouverture de la session 2016 de la subvention ministérielle.

A cet effet, le service courrier sis à la Cité Administrative au Plateau, Tour C, 16^{ème} étage, reçoit les dossiers de demande de subvention sous forme de press-book à compter **du 15 février au 16 mars 2016, délai de rigueur.**

Ce press-book en deux(02) exemplaires est composé des pièces suivantes :

- 1- Une (01) demande de subvention 2016 adressée à **Madame la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;**
- 2- Une (01) copie des **statuts et règlement intérieur ;**
- 3- Une (01) copie du **récépissé de dépôt de dossier d'association** délivrée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité ;
- 4- Une (01) copie de **la liste des membres fondateurs de l'ONG** avec leurs adresses, professions et contacts téléphoniques ;
- 5- Une (01) copie de **la liste des membres du bureau exécutif** avec leurs adresses, professions et contacts téléphoniques ;
- 6- Une (01) copie de **l'extrait d'inscription au journal officiel (J.O);**
- 7- Une copie(01) de **l'exemplaire du rapport d'activités de l'année (n-1)** pour les ONG bénéficiaires de la subvention 2015 ;
- 8- Une (01) **copie des rapports d'activités des trois(03) dernières années d'exercice** (pour les ONG n'ayant jamais bénéficié de la subvention) ;
- 9- Une(01) copie du **plan d'action budgétisé de l'année en cours ;**
- 10- Une(01) copie de **l'attestation de reconnaissance, de l'agrément, de la convention et/ou du protocole d'accord** délivrés par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- 11- Une (01) copie du **Relevé d'Identité Bancaire(RIB) ;**
- 12- Une (01) copie de la **Déclaration Fiscale d'Existence(DFE) ;**
- 13- Une (01) copie du **Compte Contribuable(CC).**

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet



Prof. Abdoul Kader KEITA